

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Pathologie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 057323

Maladie  Dentaire  Optique 52054  Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1856

Société : RAM.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Slatoui KHANATA

Date de naissance : 1956

Adresse : 50 lot KHALFADOU Oujda

Tél. : 06 67 12 82 86

Total des frais engagés : 468,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/12/2020

Nom et prénom du malade : Slatoui KHANATA

Age : 64

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : 11 DEC. 2020

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ACCUEIL

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Oujda

Le : 04/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

INP : 081156010

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04 DEC 2020	C-S	3	300 DH	Dr SAHI YAHIA Chirurgien Dentiste Rue Jakata 1er Beldjedid Tel: 0536702270
	endodontie			

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie BENQACHOUR Dr Latifa BENQACHOUR N°1 Bd. Sidi Yihia N°1 Tel: 0656020202	04-12-20	16.860

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'...

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553		
	D 00000000 00000000	B 00000000 00000000		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

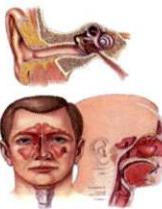
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX...

**Dr. SAIHI Yahya**  
Spécialiste en ORL & Chirurgie

Cervico - Faciale

Angle Rue Jakarta et Lt Belhoucine  
Imm. Saidi - 3<sup>ème</sup> étage - OUJDA  
Tél.: 05 36 70 22 70



الدكتور صالحى يحيى

إختصاصي في أمراض وجراحة  
الأذن - الأنف - الحنجرة - الوجه والعنق  
زاوية زنتي جاكارطا وليوتنو بحسين  
عمارة سعدي - الطابق الثالث - وجدة  
الهاتف: 05 36 70 22 70

Slxom

Ordonnance

16860

Oujda, le 04/04/2020

13200

Oclazan XL 500

1cp/j - 07j

3660

Befastene Lng

2cp/j - 03j

16860



PHARMAS  
LOT : 9607  
UT.AV: 07 - 23  
PPV: 36DH60

Pharmacie BENOACHOUR  
Dr. Latifa BENOACHOUR  
Bd. Sidi Yahya N°1  
Tel: 70 53 92 - OUJDA

SAIHI Yahya  
Spécialiste ORL / Chirurgie  
Cervico - Faciale  
Angle Rue Jakarta / Lt. Belhoucine  
Imm. Saidi - 2<sup>ème</sup> Et. - OUJDA  
Tél.: 05 36 70 22 70

132,00

Audiométrie - Impédancemétrie  
Endoscopie Naso-pharyngo-Laryngo-Trachéale  
Miscrope